



Marseille, le 26 août 2018

Communiqué de presse

Sécurité dans les transports : 4^{ème} opération de contrôles coordonnés dans le cadre de la Police de Sécurité du Quotidien

Dans le cadre de la mise en place de la **Police de Sécurité du Quotidien**, le **pilotage renforcé de la sécurité dans les transports** prévoit l'organisation régulière d'opérations de contrôles coordonnés pour lutter contre l'insécurité et la fraude. En complément de l'action conduite quotidiennement par les services dans les transports, 3 opérations d'envergure ont ainsi été menées les 31 mai, 20 juin et 19 juillet derniers.

Une nouvelle opération était programmée ce vendredi 24 août, avec pour cible les axes Aix-Marseille, Marseille-Toulon, et les transports desservant la côte bleue, en particulier les **lieux fortement fréquentés par les vacanciers** (sites touristiques, plages). Cette opération a mobilisé **223 personnels** :

- **Des policiers de la sécurité Publique, de la police aux frontières, de la CRS autoroutière et des gendarmes du groupement des Bouches-du-Rhône, qui ont procédé** à des contrôles de passagers, de bagages, de cars, bus et des TER dans les gares de Marseille Saint-Charles, Cassis, La Ciotat, Saint-Cyrles-Lecques, Gardanne, Simiane, Ensues-la-Redonne et Carry-le-Rouet, et sur les axes ferroviaires Marseille-Toulon et Marseille-Aix et Marseille-Miramas. Des contrôles ont également été opérés dans les lignes de bus desservant la côte bleue dans le secteur de Corbières, d'Ensues-la-Redonne et de Carry-le-Rouet. Enfin, des contrôles routiers étaient menés sur les autoroutes A50 et A51, la RD 596 dans les secteurs pont de l'Etoile/pont de Joux et la Bouilladisse et la RD8N au niveau du col de l'Ange.
- Des agents de plusieurs partenaires de la sécurité : **les polices municipales** (Marseille, La Ciotat, Gardanne, Simiane, Cassis, Ensues, Carry) qui ont notamment agi contre les stationnements gênants ; les opérateurs de transports publics, pour les métros, tramways, cars et bus (**RTM, RDT 13, Cars du pays d'Aix, etc.**), sous l'autorité de la **Métropole Aix-Marseille-Provence**, et les trains (**police ferroviaire** de la SNCF).



A cette occasion, le **préfet de police des Bouches-du-Rhône s'est rendu sur un point de contrôle sur le site de Corbières**, au niveau de l'arrêt de bus Espace Mistral, où il a pu mesurer l'engagement des personnels déployés. **Le préfet de police tient à remercier l'ensemble des effectifs mobilisés**, qui ont assuré le succès de cette nouvelle opération, permettant de renforcer la sécurité dans les transports. Ces opérations se poursuivront à un rythme régulier.

Cette 4^{ème} opération a permis de contrôler 1196 personnes et 286 véhicules, de dresser 68 contraventions pour fraude, 122 procès-verbaux électroniques (PVE) pour des infractions principalement routières, et de procéder à 3 interpellations. **Le bilan total des 4 premières opérations, qui ont mobilisé 776 personnels, est de 13 890 personnes contrôlées, 466 contraventions pour fraude et 262 PVE, et 32 interpellations.**

Préfecture de police des Bouches-du-Rhône – Bureau du cabinet/communication

Mathieu DUROSELLE : 04.96.10.62.15 / 06.74.60.02.05 – Marie-Flore VALLON : 04.96.10.62.48 / 06.72.85.84.71

pp13-communication@interieur.gouv.fr – www.bouches-du-rhone.gouv.fr

 Préfecture de police des Bouches-du-Rhône –  @prefpolice13